



CERTIFICAT QUALIBAT 2015

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cette entreprise atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi qu'aux éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications mentionnées ci-dessous et disponibles sur le site www.qualibat.com, rubrique « Nomenclature ». Les exigences découlent de la norme NF X50-091.



ACCREDITATION
N° 19052
LISTE DES SITES
ET PORTES QUALIBAT
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO 150909

ÉDITÉ LE 07/01/2016

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2016

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2012

Raison sociale : STCE-PLOMBERIE-CHAUFFAGE

Forme juridique : SARL

1 RUE EN CLAIRVOT
21850 ST APOLLINAIRE

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2012B00121

Téléphone : 03 80 63 74 75

Fax : 03 80 63 74 84

Numéro Siren : 539 623 686

Portable :

Code NACE :

Responsabilité légale :
DEVROE PASCAL GÉRANT

Numéro caisse de congés payés : 217135

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1258000/00256951

Agence :

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1258000/00256951

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2014

E-mail : accueil@sastce.com

CLASSIFICATION

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 2 596 395

Tranche de classification : CA6

Qualification Professionnelle

Code	Dénomination	Echéance	Tranche partielle		* Date d'attribution
			Effectif	Tranche	
5112	Plomberie - sanitaire (Technicité confirmée)	06/12/2019	16	EFF2	12/2015
5312	Installations thermiques (Technicité confirmée)	06/12/2019	16	EFF2	12/2015
5431	Ventilation Mécanique Contrôlée (Technicité courante)	06/12/2019		NC	12/2015
Nombre total de qualifications : 3					

L'attribution de certaines qualifications ou certifications induit une capacité pour l'entreprise à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires. L'information des compétences induites est portée à la connaissance des prescripteurs dans la nomenclature et sur le certificat de l'entreprise. Cette information ne préjuge pas de l'obtention de la qualification ou certification correspondante pour l'entreprise qui en fait la demande.

Autres compétences induites : 1361-1362-5121-5131-5141-5231-5421-5512-5522-9121-9122

* ou du plus récent renouvellement

Pour connaître la signification des symboles, se reporter au verso

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

SIGNATURE
DU TITULAIRE

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON
RESIDENCE L'ESPLANADE
26A, BOULEVARD DE LA MARNE
21000 DIJON

CERTIFICAT QUALIBAT 2015

CE CERTIFICAT ATTESTE

L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS recueillies et contrôlées sur l'entreprise. Il garantit pour la (ou les) activité(s) dans laquelle l'entreprise a été qualifiée :

- qu'elle est en règle avec les organismes fiscaux et sociaux (situation administrative et juridique) ;
- qu'elle est assurée en responsabilité décennale et en responsabilité civile professionnelle (situation administrative et juridique) ;

EN RÈGLE AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE

À JOUR DE SES ASSURANCES

- qu'elle a fourni sur l'exercice précédent des données concernant son effectif en personnel et son chiffre d'affaires global hors taxes permettant d'évaluer son aptitude financière et de vérifier sa capacité propre à mener les travaux qui lui sont confiés (classification en effectif et en chiffre d'affaires) ;

- qu'elle a démontré son savoir-faire sur des chantiers similaires et justifié de moyens en matériel adaptés permettant de lui reconnaître une capacité technique matérialisée par un numéro de qualification à quatre chiffres (qualification professionnelle).

- qu'elle dispose de moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle elle est qualifiée (classification partielle).

Sur le certificat sont, par ailleurs, mentionnées la date d'attribution de la qualification (ou de son plus récent renouvellement) et la date d'échéance.

MAÎTRISE DU SAVOIR-FAIRE

FORTE DE SES RESSOURCES HUMAINES

Dans la mesure où l'entreprise a mis en place une démarche qualité ou environnementale certifiée par Qualibat, la certification de son système figure sur le certificat (système qualité ou système environnemental).

Version 17

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL (H-T)	CLASSIFICATION	EFFECTIF MOYEN ANNUEL	CLASSIFICATION
Moins de 225 k€	CA 1	1 à 5	EFF 1
de 225 k€ à 450 k€	CA 2	6 à 20	EFF 2
de 450 k€ à 900 k€	CA 3	21 à 50	EFF 3
de 900 k€ à 1,35 M€	CA 4	51 à 100	EFF 4
de 1,35 M€ à 2,25 M€	CA 5	101 à 300	EFF 5
de 2,25 M€ à 5,50 M€	CA 6	Plus de 300	EFF 6
de 5,50 M€ à 11 M€	CA 7		
de 11 M€ à 22 M€	CA 8		
de 22 M€ à 55 M€	CA 9		
de 55 M€ à 110 M€	CA 10		
plus de 110 M€	CA 11		



Association loi 1901
55, avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16
www.qualibat.com

CERTIFICAT QUALIBAT 2015

